

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale **Blixer toiletblok Citroen**
 Numéro d'enregistrement (REACH) non pertinent (mélange)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Utilisation par les consommateurs (domaine public)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BENCKMAR
 De Stuwdam 11
 3815KM Amersfoort
 Pays-Bas

Téléphone: +31 (0)33 4791010
 e-mail: info@benckmar.com

e-mail (personne compétente) info@benckmar.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison		
Pays	Nom	Téléphone
Belgique	Antigifcentrum / Centre Antipoisons / Gift-Notruf	070 245 245 (24/24 bereikbaar / accessible / erreichbar)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
3.2	corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Skin Irrit. 2	H315
3.3	lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	1	Eye Dam. 1	H318
4.1C	dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique	3	Aquatic Chronic 3	H412

Code	Informations additionnelles sur les dangers
EUH208	contient limonene. Peut produire une réaction allergique

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Un déversement et l'eau d'extinction peuvent causer une pollution des cours d'eau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

- mention danger
 d'avertissement

- pictogrammes

GHS05



Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

- mentions de danger
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- conseils de prudence
 - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 - P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- informations additionnelles sur les dangers
 - EUH208 Contient limonene. Peut produire une réaction allergique.
- composants dangereux pour l'étiquetage
 - Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts; Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)

2.3 Autres dangers

Sans importance.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.


RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Suivant notre connaissance actuelle du fournisseur, le produit ne contient aucun (autre) ingrédient classé qui contribue au classement de la substance et qui par conséquent nécessite d'être mentionné dans cette section.

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Pictogrammes	Notes	Limites de concentrations spécifiques	Facteurs M
Sodium carbonate	No CAS 497-19-8 6132-02-1 7440-23-5 No CE 207-838-8 No index 011-005-00-2 No d'enreg. REACH 01- 2119485498 -19-xxxx	25 - < 50	Eye Irrit. 2 / H319				

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Pictogrammes	Notes	Limites de concentrations spécifiques	Facteurs M
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	No CAS 68411-30-3 No CE 270-115-0 No d'enreg. REACH 01-2119489428-22-xxxx	25 - < 50	Acute Tox. 4 / H302 Skin Irrit. 2 / H315 Eye Dam. 1 / H318 Aquatic Chronic 3 / H412	 			
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	No CAS 68155-07-7 No CE 931-329-6 No d'enreg. REACH 01-2119490100-53-xxxx	1 - < 2,5	Skin Irrit. 2 / H315 Eye Dam. 1 / H318 Aquatic Chronic 2 / H411	 			
REACH REGISTERED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	No CAS 5989-27-5 No CE 227-813-5 No index 601-029-00-7 No d'enreg. REACH 01-2119529223-47-xxxx	< 1	Flam. Liq. 3 / H226 Skin Irrit. 2 / H315 Skin Sens. 1 / H317 Asp. Tox. 1 / H304 Aquatic Acute 1 / H400 Aquatic Chronic 1 / H410	 	C(b) GHS-HC		

Notes

C(b): La substance est un isomère spécifique. Le mélange d'isomères est mentionné dans la troisième partie du règlement (CE) no 1272/2008 GHS-HC: Classification harmonisée (la classification de la substance correspond à l'inscription dans la liste selon 1272/2008/CE, Annexe VI)

Remarques

Pour le texte intégral des phrases H: voir la RUBRIQUE 16. Tous les pourcentages indiqués sont des pourcentages en poids, sauf indication contraire.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

Fournir de l'air frais. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 15 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec la peau	irritation rougeur locale
En cas de contact avec les yeux	provoque de graves lésions des yeux irritation provoque des larmes rougeur de la conjonctive
En cas d'ingestion	irritation mal de gorge douleurs abdominales

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour des conseils spécialisés, les médecins doivent contacter le Centres Antipoison et de Toxicovigilance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau; Mousse; Poudre d'extincteur à sec; Poudre ABC; Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, des vapeurs et fumées peuvent être produites. Ammoniac (NH₃). Oxydes azotés (NO_x). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Dioxyde de soufre (SO₂). Cyanhydrique (HCN, acide prussique).

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

Équipements de protection particuliers des pompiers

Appareil respiratoire autonome (EN 133). Vêtement de protection standard pour les pompiers.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri. Aérer la zone touchée.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts. Ramasser mécaniquement.

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Ramasser mécaniquement.

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

- indications/informations spécifiques

Des dépôts de poussières peuvent se former à l'intérieur d'un local d'exploitation sur toutes les surfaces où des poussières sont susceptibles de s'accumuler. Le produit dans sa forme de livraison n'est pas capable d'explosion de poussière; l'enrichissement avec de la poussière fine mène au danger d'une explosion de poussières.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gérer les risques associés

- atmosphères explosives

Élimination de dépôts de poussières.

- risques d'inflammabilité

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

- substances ou mélanges incompatibles

Observez le stockage compatible de produits chimiques. Conserver à l'écart des lessives, substances oxydantes, acides.

Maîtriser les effets

Protéger contre l'exposition externe tel(s) que

Températures hautes. Rayonnement UV/la lumière naturelle.

Considération des autres conseils

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites nationales

Aucune information disponible.

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

DNEL/DMEL/PNEC pertinents et autres seuils d'exposition

DNEL pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
Sodium carbonate	497-19-8 6132-02-1 7440-23-5	DNEL	10 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
Sodium carbonate	497-19-8 6132-02-1 7440-23-5	DNEL	10 mg/m ³	homme, par inhalation	consommateur (ménages privés)	aiguë - effets locaux
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	DNEL	6 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	DNEL	1,5 mg/m ³	homme, par inhalation	consommateur (ménages privés)	chronique - effets locaux
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	DNEL	6 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	DNEL	85 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	DNEL	1,5 mg/m ³	homme, par inhalation	consommateur (ménages privés)	chronique - effets systémiques
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	DNEL	42,5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	consommateur (ménages privés)	chronique - effets systémiques
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	DNEL	0,425 mg/kg de pc/jour	homme, oral	consommateur (ménages privés)	chronique - effets systémiques
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	DNEL	73,4 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	DNEL	4,16 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	DNEL	93,6 µg/cm ²	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	DNEL	21,73 mg/m ³	homme, par inhalation	consommateur (ménages privés)	chronique - effets systémiques
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	DNEL	2,5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	consommateur (ménages privés)	chronique - effets systémiques
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	DNEL	56,2 µg/cm ²	homme, cutané	consommateur (ménages privés)	chronique - effets locaux

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

DNEL pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	DNEL	6,25 mg/kg de pc/jour	homme, oral	consommateur (ménages privés)	chronique - effets systémiques
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	DNEL	66,7 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	DNEL	9,5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	DNEL	16,6 mg/m ³	homme, par inhalation	consommateur (ménages privés)	chronique - effets systémiques
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	DNEL	4,8 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	consommateur (ménages privés)	chronique - effets systémiques
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	DNEL	4,8 mg/kg de pc/jour	homme, oral	consommateur (ménages privés)	chronique - effets systémiques

PNEC pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	PNEC	0,268 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	PNEC	0,027 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	PNEC	3,43 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	PNEC	8,1 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	PNEC	6,8 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	PNEC	35 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	PNEC	0,007 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

PNEC pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	PNEC	0,001 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	PNEC	830 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	PNEC	0,195 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	PNEC	0,019 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	PNEC	0,035 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	PNEC	14 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	PNEC	1,4 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	PNEC	1,8 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	PNEC	3,85 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	PNEC	0,385 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
REACH REGISTRED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	PNEC	0,763 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage



Utilisation des lunettes de protection avec une protection sur les côtés (EN 166).

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

Protection de la peau

- protection des mains



Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- type de matière

PVC: polychlorure de vinyle, Caoutchouc nitrile, Néoprène

- épaisseur de la matière

≥ 0,7 mm

- délai normal ou minimal de rupture de la matière constitutive du gant

>480 minutes (perméation: niveau 6).

- mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Normalement aucune protection respiratoire personnelle n'est nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	solide (pellicules)
Couleur	jaune
Odeur	citron

Autres paramètres de sécurité

(valeur de) pH	8 – 10
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé
Point d'éclair	ne s'applique pas
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	cette matière est combustible, mais elle ne s'enflamme pas facilement
Limites d'explosivité des nuages de poussière	non déterminé
Pression de vapeur	0 Pa
Densité	1.480 kg/m ³ à 20 °C

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

Densité de vapeur	cette information n'est pas disponible
Densité relative	1,48 à 20 °C (eau = 1)
Solubilité(s)	non déterminé

Coefficient de partage

- n-octanol/eau (log KOW)	cette information n'est pas disponible
---------------------------	--

Température d'auto-inflammabilité	>400 °C
Viscosité	non pertinent (matière solide)
Propriétés explosives	aucune
Propriétés comburantes	aucune

9.2 Autres informations

Il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Cette matière n'est pas réactive dans des conditions d'ambiance normales.

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Humidité. Acides.

10.5 Matières incompatibles

Oxydes de soufre (SOx). Acides minéraux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

- toxicité aiguë des composants du mélange

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange			
Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	oral	1.080 mg/kg

Toxicité aiguë des composants du mélange					
Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	Effet	Valeur	Espèce
Sodium carbonate	497-19-8 6132-02-1 7440-23-5	oral	LD50	2.800 mg/kg	rat
Sodium carbonate	497-19-8 6132-02-1 7440-23-5	cutané	LD50	>2.000 mg/kg	lapin
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	oral	LD50	1.080 mg/kg	rat
SODIUM DODECYLBENZENESULFONATE	68411-30-3	cutané	LD50	>2.000 mg/kg	rat
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	oral	LD50	>2.000 mg/kg	rat
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	cutané	LD50	>2.000 mg/kg	lapin
REACH REGISTERED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	oral	LD50	>2.000 mg/kg	rat

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Contient limonene. Peut produire une réaction allergique.

Mutagenicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
Sodium carbonate	497-19-8 6132-02-1 7440-23-5	LC50	300 mg/l	poisson	96 h
Sodium carbonate	497-19-8 6132-02-1 7440-23-5	EC50	227 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
SODIUM DODECYL-BENZENESULFONATE	68411-30-3	LC50	1,67 mg/l	poisson	96 h
SODIUM DODECYL-BENZENESULFONATE	68411-30-3	EC50	2,9 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	LC50	2,4 mg/l	poisson	96 h
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	EC50	3,2 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	EbC50	2,2 mg/l	algue	72 h
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	ErC50	7,4 mg/l	algue	72 h
REACH REGISTERED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	LC50	720 µg/l	poisson	96 h
REACH REGISTERED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	EC50	688 µg/l	poisson	96 h
REACH REGISTERED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	ErC50	0,32 mg/l	algue	72 h

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	68411-30-3	EC50	1,5 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	68411-30-3	LC50	1,67 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	EC50	<0,67 mg/l	poisson	8 d

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	LC50	0,41 mg/l	poisson	8 d

12.2 Persistance et dégradabilité

Processus de la dégradabilité des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Processus	Vitesse de dégradation	Temps	Méthode	Source
Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	68411-30-3	formation de dioxyde de carbone	85 %	29 d		ECHA
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	formation de dioxyde de carbone	58,8 %	14 d		ECHA
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5	disparition de l'oxygène	80 %	28 d		ECHA

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange				
Nom de la substance	No CAS	FBC	Log KOW	DBO5/DCO
SODIUM DODECYLBENZENE-SULFONATE	68411-30-3	87	1,4 (valeur de pH: 6,1, 23 °C)	
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	68155-07-7	65,36	1,35 – ≤4,84 (valeur de pH: ~5,5, 20 °C)	
REACH REGISTERED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5		4,38 (valeur de pH: 7,2, 37 °C)	

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

Potentiel de perturbation du système endocrinien

Aucun des composants n'est énuméré.

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Remarques

Veillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | | |
|-------------|---|---|
| 14.1 | Numéro ONU | non soumis aux règlements sur le transport |
| 14.2 | Désignation officielle de transport de l'ONU | non pertinent |
| 14.3 | Classe(s) de danger pour le transport | aucune |
| 14.4 | Groupe d'emballage | n'est pas affecté à un groupe d'emballage |
| 14.5 | Dangers pour l'environnement | pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses |
| 14.6 | Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Il n'y a aucune information additionnelle. |
| 14.7 | Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC | Il n'existe pas de données disponibles. |

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN)

Non soumis à l'ADR, au RID et à l'ADN.

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

Non soumis à l'IMDG.

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR)

Non soumis à l'OACI-IATA.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)

Restrictions selon REACH, Annexe XVII

Substances dangereuses avec restrictions (REACH, Annexe XVII)				
Nom de la substance	Nom selon l'inventaire	No CAS	Type d'enregistrement	No
Sodium carbonate	ce produit répond aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		1907/2006/EC annexe XVII	3

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

Substances dangereuses avec restrictions (REACH, Annexe XVII)				
Nom de la substance	Nom selon l'inventaire	No CAS	Type d'enregistrement	No
REACH REGISTERED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	ce produit répond aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		1907/2006/EC annexe XVII	3
REACH REGISTERED (ANNEX VI + H304): (R)-p-mentha-1,8-diene	inflammable / pyrophorique		1907/2006/EC annexe XVII	40
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N, N-bis(hydroxyethyl)	ce produit répond aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		1907/2006/EC annexe XVII	3

Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV) / SVHC - liste des candidats

Aucun des composants n'est énuméré.

Directive Seveso

2012/18/UE (Seveso III)			
No	Substance dangereuse/catégories de danger	Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas et au seuil haut	Notes
	pas attribué		

Règlement 166/2006/CE concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR)

Aucun des composants n'est énuméré.

Directive-cadre sur l'eau (DCE)

Aucun des composants n'est énuméré.

Règlement 98/2013/UE sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Aucun des composants n'est énuméré.

Règlement 648/2004/CE relatif aux détergents

Étiquetage du contenu	
Constituants	Teneur en % en masse (ou gamme)
agents de surface anioniques	15 % ou plus, mais moins de 30 %
phosphates agents de surface non ioniques	moins de 5 %
parfums (LIMONENE)	

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour le mélange.

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Révision complète de la fiche de données de sécurité.

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
Acute Tox.	Toxicité aiguë
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Aquatic Acute	Dangereux pour le milieu aquatique - danger aigu
Aquatic Chronic	Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique
Asp. Tox.	Danger en cas d'aspiration
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DMEL	Derived Minimal Effect Level (dose dérivée avec effet minimum)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EbC50	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
EC50	Effective Concentration 50 % (Concentration efficace 50 %). La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
ErC50	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritant oculaire
FBC	Facteur de bioconcentration
Flam. Liq.	Liquide inflammable
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
LC50	Lethal Concentration 50 % (concentration létale 50 %): la CL50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

Abr.	Description des abréviations utilisées
LD50	Lethal Dose 50 % (dose létale 50 %): la DL50 correspond à la dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50 % au cours d'une période donnée
log KOW	n-Octanol/eau
MARPOL	La convention internationale concernant la pollution de la mer (abrev. de "Marine Pollutant")
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
No CE	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne
No index	Le numéro index est le code d'identification attribué à la substance à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
Skin Corr.	Corrosif pour la peau
Skin Irrit.	Irritant pour la peau
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée
SVHC	Substance of Very High Concern (substance extrêmement préoccupante)
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges. Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2015/830/UE.

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans le chapitre 2 et 3)

Code	Texte
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Blixer toiletblok Citroen

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 02.10.2020

Code	Texte
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.